



COMMUNE DE CHELLES

MISE EN CONCURRENCE EN VUE D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR L'INSTALLATION ET L'EXPLOITATION D'UN MANÈGE POUR ENFANTS ET L'EXPLOITATION D'UN KIOSQUE POUR LA VENTE DE CONFISERIE ET D'ENCAS.

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

La Commune de Chelles informe d'une procédure de mise en concurrence préalable à la passation d'une convention d'occupation du domaine public pour l'installation et l'exploitation d'un manège pour enfants et l'exploitation d'un kiosque pour la vente de confiserie et d'encas situé dans le square réaménagé dans le prolongement de la place Cala.

La convention donnera lieu à une redevance annuelle d'occupation du domaine public et sera d'une durée de 1 an renouvelable expressément 2 fois, soit pour une durée maximale de trois ans

Le dossier de consultation, contenant notamment : le règlement d'appel à candidature, le cadre de proposition et tous les renseignements pratiques utiles quant aux personnes ressources, peut être retiré auprès de : la Mairie de Chelles – Direction du Commerce - Hôtel de Ville – Parc du Souvenir Emile Fouchard 77505 Chelles Cedex ou demandé par courriel à managerducommerce@chelles.fr

Date limite de réception des dossiers de candidature : Le vendredi 9 septembre 2022 à 16h.